

L'alésage du tunnel de la Roche : une fausse bonne idée !

Personne ne contestera que le gabarit du tunnel ne convient pas à tous les types de véhicules et surprend, en particulier les chauffeurs poids-lourds venant de l'étranger. A cela s'ajoutent des conditions hivernales nécessitant un équipement adapté et une certaine expérience. Les usagers de cette route ont déjà, toutes et tous, vu en hiver, un camion en travers de la route entre Glovelier et la Morée, au tunnel de la Roche ou encore sur la fameuse montée de St-Brais ...

Nous ne contestons pas qu'une amélioration du tunnel serait un plus en termes de fluidité du trafic. Il s'agit ici de relever le mérite des professionnels de la route qui parcourent régulièrement ce trajet. Nous sommes conscients que chaque franchissement de ce tunnel reste un moment délicat pour nos chauffeurs. Toutefois dans le contexte financier actuel, cet aspect ne suffit pas à nous convaincre de l'opportunité d'une dépense de l'ordre de CHF 830'000.-.

Si, en mars 2018, le Gouvernement précisait que la statistique des accidents dans le village de St-Brais n'était pas alarmante pour la période de janvier 2008 à décembre 2017, il n'en demeure pas moins que la sécurité tout au long de la traversée du village reste un sujet de préoccupation.

Cette nécessité de sécurité prévaut pour l'ensemble des usagers de la route, piétons et cyclistes compris. La sécurité est et doit rester une priorité pour la traversée de l'ensemble des villages francs-montagnards situés sur le tracé de la H 18, ceci également pour faire face aux nuisances découlant du trafic de transit.

A ce sujet, qu'en est-il du trafic de transit ? Le message du Gouvernement se résume à une approche technique de l'ouvrage à améliorer. Il ne précise aucunement si les camions qui rencontrent des difficultés lors du passage du tunnel livrent dans la région ou s'ils la traversent uniquement. Si des études ad hoc avaient complété son message, ou encore, nous aurions confirmé que cet alésage contribuerait clairement à la prospérité de la région, notre appréciation aurait pu être différente. Force est de constater, fort heureusement d'ailleurs, que le développement socio-économique des Franches-Montagnes ne semble pas pâtir du gabarit du tunnel de la Roche ! A ce stade nous sommes persuadés que l'étranglement actuel agit comme un garde-fou contre le trafic de transit pour la région ouest de notre canton. Lors de sa construction, le but de l'autoroute A 16, via Delémont, s'inscrivait dans les principes de délestage au profit des plus grands axes routiers. En terme environnemental, de qualité de vie et d'attrait touristique pour les Franches-Montagnes, il est plus opportun de répartir le trafic plutôt que de favoriser son accroissement. Une augmentation de trafic, générée par la suppression de ce goulet, n'est souhaitée par personne à priori. Cette éventualité ne semble toutefois pas gêner les partisans du projet présenté ce jour. Le petit gain de temps issu du futur alésage pourrait aussi faire triste mesure face à une augmentation de trafic lourd de transit et de ses conséquences. Car, rappelons-le ici, le transit via les Franches-Montagnes sera toujours la meilleure option en termes de coût (RPLP, km) et de temps. Le point noir du tunnel de la Roche agit à ce jour comme ultime

rempart contre cette déferlante de trafic qui ne profitera qu'en terme de nuisances supplémentaires aux riverains de la H 18.

Nous pourrions même nous demander s'il s'agit réellement d'améliorer le passage des véhicules et la fluidité du trafic ou plutôt de simplement favoriser le transit des poids-lourds par une réduction des km ???

Enfin, la perte de temps modeste et occasionnelle pour les usagers n'est pas déterminante au point de nécessiter un investissement public proche du million. En conclusion, au vu des éléments portés à notre connaissance, nous refuserons ce crédit et proposons d'investir davantage à l'avenir, par exemple dans des pistes cyclables ou des aménagements sécuritaires des traversées de villages. Ces dernières sont aussi la cause de stress permanent pour les professionnels de la route.